



Prise en charge de la prévention de la santé et de la sécurité par les jeunes et pour les jeunes en stage

Patrick Merrien, M.Ps;

Marc Olivier, M.Sc. Chimie, D.Gest.Env.,M.Env. ;

Myriam Ouellet finissante EHST

Cégep de Sorel-Tracy



Plan de la présentation

- Contextes du Cégep de Sorel-Tracy et des jeunes travailleurs
- Objectifs du partenariat Cégep/CSST/CLSC
- Stages ATE et Santé sécurité
- Activités reliées aux stages ATE
- Projets du Comité d'action et de suivi

Cette présentation a été effectuée le 2 décembre 2004, au cours de la journée « La santé et la sécurité dans les établissements de formation professionnelle et technique : des interventions concertées » dans le cadre des Journées annuelles de santé publique (JASP) 2004. L'ensemble des présentations est disponible sur le site Web des JASP, à l'adresse <http://www.inspq.qc.ca/jasp/archives/>.



Contexte du Cégep de Sorel-Tracy

- Des programmes techniques (Génie Mécanique, Électrotechnique, Bureautique, Administration, Informatique, Soins infirmiers).
- Un programme en Environnement, Hygiène et Sécurité au travail.
- 150 étudiants par an en stages en Alternance travail-études (ATE).



Contexte des jeunes travailleurs

- Le nombre d'accidents de travail qui se produisent dans les 6 premiers mois est alarmant d'où la nécessité d'intervenir avant le premier emploi technique.
- La sensibilisation des jeunes est souvent faible face à la possibilité d'avoir un accident de travail.
- Les multiples milieux d'accueil ne possèdent pas tous des procédures d'accueil des nouveaux travailleurs.



Objectifs du partenariat Cégep/CSST/CLSC

- Collaborer à l'application du Plan d'Action Jeunesse de la CSST, en conformité avec les principes du Protocole de Québec.
- Amener une réflexion et une sensibilisation au niveau des jeunes qui partent vers de nouveaux lieux de travail.

Et pour cela:

- Établir un partenariat entre les 3 organismes en 2002.
- Supporter le Comité d'action et de suivi 2003/2004.



Stages ATE et santé sécurité

- Effectuer des stages rémunérés, supervisés et évalués en milieu de travail, entre des périodes de formation.
- Exercer ses rôles et responsabilités conformément aux lois et règlements de la santé et sécurité.
- Exécuter de façon sécuritaire et responsable les tâches et travaux.
- Prendre les mesures pour protéger sa santé et sa sécurité sur ses lieux de travail.



Activités préalables aux stages

- Formation/information des étudiants incluant le témoignage de stagiaires et des exemples concrets et accrocheurs amenés par les partenaires.
- Rappel des rôles et responsabilités des stagiaires et des employeurs.
- Intégration des lois et règlements dans les documents de stages.



Activités pendant et après les stages

- Rédaction par les stagiaires d'un journal, qui force la réflexion notamment sur la santé et la sécurité.
- Questionnement des stagiaires par les superviseurs, lors de leur visite, sur la santé-sécurité du nouveau milieu.
- Échanges entre les stagiaires et les employeurs lors d'une activité tenue à la reprise des cours, sur la santé et sécurité de leur stage.



■ Projets du Comité d'action et de suivi

- Formaliser les aspects de santé et sécurité lors de l'analyse des rapports de stages.
- Identifier les aspects significatifs à traiter lors des prochaines rencontres de sensibilisation. (Mars 2005)
- Élaborer une fiche d'intégration au nouveau milieu de travail.
- S'appuyer sur les étudiants du programme EHST pour la sensibilisation et l'intégration des activités reliées aux stages